

L'apprentissage est à la fois un véritable tremplin pour l'emploi des jeunes, mais également une opportunité d'intégration de ses futurs collaborateurs ou collaboratrices, formé·e·s sur son propre terrain pour l'entreprise. Depuis le 5 mars 2014, la formation des tuteurs et tutrices ou maîtres et maîtresses d'apprentissage est obligatoire. L'objectif de cette formation est d'apporter au tuteur ou à la tutrice le socle des éléments fondamentaux nécessaires pour accompagner efficacement ses futur·e·s alternants et alternantes.

## Animatrice – Catherine KERVIEL

Coach-Consultante certifiée RNCP,  
formatrice professionnelle

Notre animatrice a une expérience significative en management et en accompagnement des managers et des équipes.

Notre approche pédagogique s'appuie sur l'expérience des participants et participantes et favorise l'expression du vécu, l'échange d'expérience et les mises en situation. Nous favorisons la dynamique de groupe et la prise en compte des réalités de l'entreprise.

## Dates

**15/06/2023** – 9:00-12:30 – 14:00-17:30 (présentiel)  
**16/10/2023** – 14:00-16:00 (visio)

## Durée

1 jour, soit 7h de formation  
+ 2h atelier de retour d'expérience

## Tarifs

1 jour formation présentiel : 300 €HT  
2h atelier REX : offert

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants et participantes seront en mesure de :

- Situer le sens de la fonction de tuteur et tutrice : rôle et posture attendus
- Poser un cadre propice à une collaboration efficace, tant sur le plan juridique que relationnel
- Accompagner la montée en compétence de l'alternant ou de l'alternante
- Appréhender les bonnes pratiques de suivi au quotidien, en présentiel ou en distanciel

## Public & Prérequis

- Tuteurs et tutrices d'alternants et d'alternantes
- Pas de prérequis
- Ouverture de la session avec 6 inscriptions minimum

## Accessibilité de la formation

En cas de nécessité d'adaptation des modalités d'accès à un handicap ou pour toute autre situation particulière, veuillez nous contacter au 09 52 21 94 57 ou via [formation@AetK.fr](mailto:formation@AetK.fr) avant le démarrage de la formation.

## Modalités d'évaluation

L'évaluation individuelle de l'atteinte des objectifs pédagogiques sera menée par la formatrice tout au long de la formation. Elle lui permettra d'ajuster sa progression pédagogique et se traduira par l'envoi d'une attestation de formation individuelle faisant état des objectifs atteints.

Une évaluation qualitative de la formation sera également demandée à la personne formée en fin de session.

## Contenu de la formation

### 1. Un Tuteur, pourquoi & pour quoi faire ?

- Le **sens** de la fonction de tuteur, son rôle et ses principales missions
- La « **juste** » **posture**, vers la responsabilisation et l'autonomisation de l'alternant
- Les **domaines de responsabilités** – administratif, technique, pédagogique et managérial

### 2. Quel cadre pour la relation Tuteur – Alternant ?

- Le cadre **juridique** – un contrat tripartite, un statut salarié, des droits et devoirs pour chacun
- Le cadre **relationnel** – des règles de fonctionnement claires, des principes de confiance et de bienveillance

### 3. Les 3 grands temps de l'alternance : intégrer – former – accompagner

- **Intégrer** : anticiper l'accueil et préparer un parcours attractif et efficace
- **Faire monter en compétence** : s'appuyer sur un plan de formation progressif, répondant à des objectifs prédéfinis ; le déployer en s'inspirant de bonnes pratiques de pédagogie des adultes
- **Accompagner** : adopter une posture responsabilisante, ajuster son mode d'accompagnement au degré d'autonomie de l'alternant et construire des rituels adaptés

### 4. Focus « Accompagnement à distance »

- Pour chacun des thèmes précédents : identifier les **enjeux, risques et bonnes pratiques**
- Anticiper et prévenir les **risques d'isolement ou de décrochage**

### 5. Retour d'expérience (environ 2 mois après l'apport initial)

- **Partage** d'expériences et **analyse** des pratiques de chacun et chacune des stagiaires
- Focus sur les **points de blocage** et éventuelles difficultés, **réflexion collective** autour des pistes d'actions

## Modalités pédagogiques

L'animation sera basée sur l'alternance entre des apports théoriques, échanges à partir du vécu, cas pratiques et mises en situation.

Une documentation complète sera remise à chaque participant. Elle sera composée d'apports conceptuels simplifiés, de notes de synthèse concises et précises. Tous ces éléments seront remis de manière progressive, selon la chronologie de l'animation.

- Travaux de groupe
- Jeux pédagogiques
- Échanges d'expérience
- Jeux de rôles
- Mises en situation
- Études de cas concrets
- Apports théoriques
- Remise de supports aux stagiaires